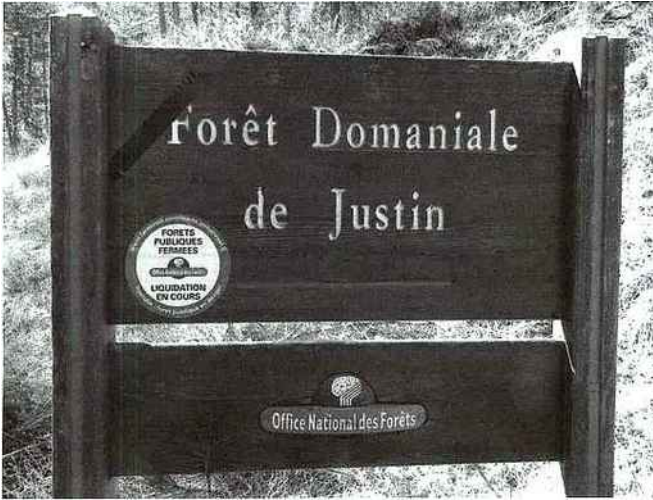




CRISE À L'ONF : MALAISE DANS LES FORÊTS



Depuis plusieurs mois le dialogue social est difficile entre les représentants syndicaux et la direction nationale de l'Office National des Forêts (ONF).

En septembre, cinq syndicats : CGT Forêt, EFA CGC, Génération forêts UNSA, SNTF FO et le SNUFFEN Solidaires, qui affirment représenter 90 % des agents de l'ONF, ont démissionné des comités techniques, CHSCT ainsi que des commissions syndicales et nationales dénonçant « un climat social délétère », ainsi que le contrat d'objectifs et de performances (COP) signé avec l'État pour la période 2016-2020, qu'elles jugent « irréaliste ». Le 14 décembre, les agents ONF (personnel, privé et public), manifestaient à Paris contre « arbitraire, voire « illégal », de certaines décisions prises ». Plus récemment l'intersyndical de l'ONF a démissionné de toutes les instances représentatives du personnel (y compris le conseil d'administration). Le 21 mars dernier, le directeur général de l'ONF Christian Dubreuil était entendu devant la commission des affaires économiques du Sénat, pour répondre des tensions sociales au sein de l'établissement public. Par sûr que les propos du représentant de l'ONF aient rassuré les agents ONF.

« Nous ne sommes pas des usines à bois ! » dénonce le syndicat Snuptien Solidaires qui s'insurge contre le productivisme et l'ultra libéralisation des forêts. Il vient de lancer une pétition en ligne « aux arbres citoyens ! Aider les forestiers à défendre vos forêts ! (sur change.org).

Du côté de l'intersyndical, une nouvelle action vient d'être lancée sur le terrain. Désormais des panneaux d'interdiction « forêts publiques fermées - liquidation en cours » fleurissent à l'entrée des forêts publiques. Des panneaux qui annoncent la fermeture au public des forêts pendant le mois

d'avril. Des courriers ont été envoyés aux maires pour les alerter contre la liquidation de la forêt publique et préciser les motifs de cette action.

Dans ce courrier l'intersyndical unitaire de l'ONF rappelle que l'ONF « est un Établissement Public à Caractère Industriel et Commercial dérogatoire, créé en 1964, pour succéder à l'administration des Eaux et Forêts. L'ONF a poursuivi l'œuvre des forestiers pour gérer de manière durable un patrimoine multiséculaire. Le patrimoine de l'État ! Le patrimoine des Collectivités Territoriales ! VOTRE patrimoine !

Le travail de fond mené par ces générations de forestiers est largement reconnu par les usagers, par les professionnels de la filière forêt-bois et par les élus des collectivités propriétaires de forêts mais il est aujourd'hui mis en danger. L'ONF est un outil que nous envions beaucoup d'autres pays.

Les missions que les personnels de la forêt publique assument aujourd'hui comme hier sont menacées tant dans leur fondement que dans leur mise en œuvre :

- Accueillir, éduquer et informer le public
- Protéger les écosystèmes, les espaces forestiers, et d'autres enjeux humains ou économiques grâce à la forêt (restauration des terrains en montagne, gestion des dunes littorales, défense des forêts contre les incendies, protection de l'environnement, ...)
- Produire durablement des services et des matériaux renouvelables tout en régénérant les forêts.

Depuis plus de deux ans, l'équipe de la Direction Générale détruit pilier après pilier les principes fondateurs de l'ONF : gestion durable, multifonctionnalité, missions de police etc...

Cette opération de destruction est menée méthodiquement et au pas de charge. Elle est favorisée par les orientations gouvernementales et réalisée au mépris des Codes et Lois en vigueur. Par son attitude méprisante, agressive et provocatrice, l'équipe de direction rend impossible toute discussion avec les représentants des personnels et écarte brutalement tous les cadres qui ont des états d'âme légitimes à appliquer ses ordres.

Cette liquidation totale se traduit par des orientations qui vont bien au-delà du Contrat d'Objectif et de Performance signé en 2016 avec l'État en partenariat avec la Fédération Nationale des Communes Forestières. Il est à noter que ce contrat d'objectifs est de fait d'ores et déjà caduc puisque la direction générale a elle-même reconnu que sa maquette financière était irréaliste ce qui place structurellement l'ONF dans une situation financière des plus critiques.

Aujourd'hui, les nouvelles attaques perpétrées par cette équipe de Direction, combinées au silence assourdissant des Ministères de Tutelle, nous conduisent à devoir intervenir bien plus énergiquement. Nous avons donc le très grand regret de vous annoncer que les forêts publiques situées sur votre commune seront fermées au public pendant le mois d'avril 2018.

En 2014, les communes forestières s'étaient fortement mobilisées contre la taxe forestière imposée. Elles avaient finalement accepté de payer 2 euros. Seront-elles encore mobilisées en 2018 pour défendre la forêt publique ?

SLC

Un malaise profond

Dans un tract, les Forestiers Unis en Résistance dénoncent le climat qui règne actuellement au sein de l'ONF.

« L'ONF est un établissement public à caractère industriel et commercial. Il emploie 9 000 personnels de droit privé ou fonctionnaires. Ces personnels sont habités et motivés par une passion naturelle communicative pour leur travail et le patrimoine qu'ils gèrent.

L'ONF, Hier et avant 2015, c'était :

- Deux tempêtes majeures surmontées avec courage et détermination.
- Une demi-douzaine de restructurations, de réformes ou de refontes, toutes à durée très limitée et souvent à contre-courant les unes des autres.
- Surtout une suppression automatique et aveugle de 25 % de ses emplois.
- Un budget chaque année mis en difficulté par l'intégration d'une mise à charge par l'État de 100 millions d'€ par an qui représente les pensions versées aux retraités de la fonction publique.
- Un très lourd tribut humain : cumulant toutes proportions gardées, bien plus de suicides qu'à France Télécom, Renault ou autre...
- En dialogue social renouvelé et enfin apaisé après 2012, avec des énergies colossales, mobilisé au service du bien-être au travail, autant du côté direction que du côté représentants des personnels.
- Des personnels dont la compétence est reconnue jusque dans les territoires les plus reculés, où ils sont encore présents.

• Des valeurs communes et des missions partagées par tous les personnels et qui tirent l'établissement vers le haut, en direction des attentes du public et des usagers de la forêt.

Mais depuis l'arrivée de l'actuelle équipe dirigeante (2015) c'est :

- Un contrat quinquennal (COP) signé avec l'État sous les bons auspices de la fédération nationale des communes forestières mais rejeté par tous les représentants des personnels et aujourd'hui reconnu comme caduc par la Direction elle-même.
- Des instances représentatives des personnels, dévaluées, bafouées, brutalisées, quand elles ne sont simplement ignorées.
- Des négociations salariales où rien n'est à négocier.
- Des licenciements considérés comme abusifs par les tribunaux.
- Des textes de Loi ou des règlements bafoués.
- L'engagement vers la privatisation de l'Établissement au service des industriels contrairement au service public qui bénéficie à tous.
- Des orientations prises à l'encontre du bon sens forestier et par là même mettant en danger la santé au travail des personnels de l'établissement et la gestion des collectifs.
- Des décisions unilatérales, sans dialogue ou pire sans prise en compte de ce dialogue, qui fragilise grandement à la fois la gestion durable des espaces forestiers gérés et leur multifonctionnalité.
- Un climat de terreux sur les cadres, y compris supérieurs.
- Des décisions symboliques affectant toutes les valeurs de base des forestiers publics qui relèvent d'action de provocation pure et dure.